

**Dynamiques d'urbanisation de la ville d'Alger : quelles opportunités pour le développement territorial?
Dynamics of urbanization of the city of Algiers: What opportunities for territorial development?**

Mohamed LAICHE et Djamel SI-MOHAMMED*
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales Gestion
Université Mouloud MAMMARI, TIZI-OUZOU(Algérie)

Date de réception : 10/12/2018 ; **Date de révision :** 10/12/2018 ; **Date d'acceptation :** 11/12/2018

Résumé : Considéré comme étant un modèle de développement alternatif à celui imposé par le haut, le développement territorial constitue un moyen idoine pour apporter des réponses au risque de vulnérabilité de l'économie nationale dépendante d'une seule ressource, les hydrocarbures. Cet article se propose d'identifier pour le cas de la ville d'Alger, les facteurs pouvant être considérés comme de potentiels vecteurs du développement territorial. Ainsi, les évolutions démographiques et économiques, les extensions spatiales, les mutations de l'appareil productif, les stratégies métropolitaines et les grands projets urbains sont autant de facteurs susceptibles de participer à l'émergence du développement territorial au sein de la première ville du pays. De notre analyse empirique, il ressort néanmoins que son mode de gouvernance constitue une entrave majeure à son essor.

Mots-clés : Développement territorial ; Economies d'agglomération ; Ressources territoriales ; Gouvernance urbaine ; Décentralisation.

Codes de classification Jel : O10; R10

Abstract: Considered as an alternative development model to that imposed from above, territorial development is an appropriate means to provide answers to the vulnerability risk of the national economy dependent on a single resource, hydrocarbons. This article proposes to identify, in the case of the city of Algiers, the factors that can be considered as potential vectors of territorial development. Thus, the demographic and economic evolutions, the spatial extensions, the changes of the productive apparatus, the metropolitan strategies and the big urban projects are all factors likely to take part in the emergence of the territorial development within the first city of the country. From our empirical analysis, however, it emerges that its mode of governance constitutes a major impediment to its growth.

Keywords: Territorial development; Economies of agglomeration; Territorial Resources; Urban governance; Decentralization

Jel Classification Codes : O10; R10

I- Introduction :

Depuis les années 1970, en réaction à l'épuisement du modèle « keyneso-fordiste » dans les pays développés et à l'échec des stratégies volontaristes de développement, fondées sur les industries lourdes dans les pays en voie de développement, la problématique du développement a intégré la variable spatiale dans les dynamiques économiques et sociales.

* Auteur correspondant, e-mail : d_simohammed@yahoo.fr

Aussi avons-nous assisté à la prolifération de travaux sur un concept connu sous les vocables de développement local, de développement endogène, de développement par le bas voire même de développement communautaire. Cette diversité lexicale s'élargit à partir des années 1990 avec l'émergence du concept de développement territorial qui s'est imposé en lieu et place de toutes les autres dénominations. Défini comme étant « un processus volontariste cherchant à accroître la compétitivité des territoires en impliquant les acteurs dans le cadre d'actions concertées, généralement transversales et souvent à fortes dimension spatiale »¹, le développement territorial reste toujours au cœur des débats académiques et projette le territoire au centre de toutes les réflexions le concernant. L'objectif essentiel recherché consiste à rendre les territoires attractifs et compétitifs à l'international, tant par la valorisation de leurs ressources naturelles et humaines qu'à travers le rôle assigné aux acteurs de ces territoires².

Alger, capitale politique et économique de l'Algérie, s'est lancée durant cette dernière décennie dans la concrétisation d'un ambitieux programme d'infrastructures et d'équipements dont la réalisation constitue un volet essentiel de la phase de mutation urbaine, économique et sociale qu'elle traverse. Inséré dans une stratégie globale de développement de la ville d'Alger, ce programme démontre l'intérêt porté par les pouvoirs publics à l'acquisition par la Capitale de fonctions stratégiques dépassant le cadre régional voire même national dans l'objectif qu'elle soit accessible et attractive.

Cet article s'intéresse aux principales mutations qui ont marqué la ville d'Alger et s'interroge quant à la possibilité que ces mutations soient une opportunité pour le développement territorial, à travers la question suivante : Quels sont, au regard des transformations qu'a connues la ville d'Alger, les facteurs susceptibles d'enclencher des dynamiques de développement territorial ?

II- Méthodologie d'approche:

Pour apporter des éléments de réponse à la problématique posée dans cet article, nous nous sommes appuyés sur des travaux académiques relatifs à notre objet d'étude en vue de cerner et de comprendre les processus caractérisant le développement territorial. Cette revue de la littérature a ensuite été prolongée par l'analyse des données statistiques fournies essentiellement par l'Office National des Statistiques(ONS) et par les différentes administrations et organismes de l'Etat sujets à notre investigation. Cette analyse nous a permis d'identifier les dynamiques de transformation économiques et spatiales que la ville d'Alger a enregistrées ainsi que les différents facteurs susceptibles d'être considérés comme de potentiels vecteurs du développement territorial, tout en insistant particulièrement sur les facteurs de base proposés par G. BAUDELLE et al³ qui sont : l'innovation, la formation, l'insertion dans les réseaux, l'identité territoriale, une gestion stratégique et enfin la gouvernance.

Dans cette contribution, les facteurs de développement territorial présentés ci-dessus, ne seront pas étudiés isolément, mais ils seront intégrés dans l'étude des cinq axes que nous avons identifiés au regard des transformations enregistrées et en cours au niveau de la ville d'Alger.

III-Concentration urbaine, mutations du système productif et transfert de la croissance urbaine: une analyse en termes d'opportunités.

Au recensement de 2008, la ville d'Alger comptait près de trois (03) millions d'habitants. Avec cette masse importante de population, elle se présente comme une ville primatale. Les indicateurs de primatie (indice de Jefferson et indice de Stewart)⁴ enregistrent bien à partir du dernier recensement de 2008 des augmentations signifiant une plus grande dynamique de

développement de la ville d'Alger par rapport aux autres villes de rang immédiatement inférieur (Oran, Constantine et Annaba).

Le tableau n°1, présenté en annexe, montre bien que la population totale des trois villes importantes du pays (1,5 million d'habitants) est largement inférieure à celle d'Alger. Cette situation s'explique par les mouvements de concentration continus de la population au sein de la première ville du pays. Ce mouvement de concentration peut se constater également à travers le croît urbain enregistré entre 1998 et 2008. Avec un taux de 9%, Alger se place toujours en première position par rapport aux autres villes du pays. En plus de sa taille démographique, elle concentre également une part importante des activités économiques et des emplois. Selon le recensement économique effectué par l'Office National des Statistiques (O.N.S) en 2011, la ville d'Alger dispose de 97.019 entités économiques sur les 990.496 unités recensées au niveau national ; elle devance nettement Oran, deuxième ville du pays, qui ne comptabilise que 52.852 entités.

La concentration de la population et des activités au niveau d'Alger peut ainsi constituer un facteur participant à l'émergence d'un espace métropolitain comme le souligne à juste titre P.H. DERYCKE « à partir d'un certain stade, les villes produisent suffisamment de "diversité" pour devenir des métropoles dont le développement devient auto-entretenu et cumulatif à travers des mécanismes de diversification et de sélection des activités, fonctions et secteurs les plus entraînants »⁵. En effet, les avantages économiques liés à la concentration, conjugués à la présence d'activités motrices et diversifiées à l'instar des appareils de formation, des laboratoires de recherches, d'une main d'œuvre qualifiée, des services aux entreprises... offrent à la ville d'Alger une profondeur qui permet l'émergence des économies d'agglomération qui sont considérées comme instruments d'une caractérisation des métropoles comme incubateurs de la croissance et de l'innovation⁶... Ainsi, innovation au sens large (technologique, économique et sociale) et croissance constituent des leviers importants du développement territorial.

La concentration urbaine constitue donc une réelle opportunité pour l'éclosion des économies d'agglomération et de l'innovation.

S'agissant de **la mutation du système productif**, nous nous interrogeons quant à l'opportunité que cela représente en vue de la révélation des ressources territoriales. Après presque deux décennies d'une industrialisation massive basée sur ce qui fut qualifié par les pouvoirs publics d' "industries industrialisantes",⁷ et qui ont placé le pays dans une grave situation de dépendance sur le plan financier, sur le plan des approvisionnements en matières premières et surtout sur le plan technologique⁸, l'Algérie fut contrainte, suite au choc pétrolier de 1986 (baisse du prix de pétrole) intervenu dans un contexte de fort taux d'endettement, d'engager un processus de réformes économiques et institutionnelles. Ce processus de réformes qui était timide à son début se voit accéléré à partir du milieu des années 1990, après la mise en œuvre du programme d'ajustement Structurel (P.A.S) conclu avec le Fond Monétaire International (F.M.I). Des transformations économiques structurelles ont ainsi été initiées : libéralisation par privatisation et ouverture au capital, libéralisation du marché du travail, ouverture du commerce extérieur...

A partir de 2000 et grâce à l'embellie financière due à l'augmentation des prix des hydrocarbures, les pouvoirs publics ont conçu et lancé les plans de relance économiques 2001/2004, 2005/2009 et 2010/2014. Ces plans d'environ 500 milliards de dollars ont fait exploser la demande de prestation de services dans tous les secteurs d'activités et ont dès lors contribué à l'émergence d'un tissu économique dominé par les micro-entreprises privées comme l'ont montré les résultats de l'enquête économique réalisée par l'ONS en 2011. Sur les 934.250 entités recensées⁹ sur tout le territoire national, 888.794 appartiennent aux personnes physiques, soit 95%.

du total. Ce résultat est révélateur d'une économie basée sur les micro-entités et fortement dominée par le secteur privé. Ces transformations économiques ont beaucoup profité aux grandes agglomérations urbaines¹⁰ en particulier à la ville d'Alger où l'on enregistra d'importantes réalisations importantes en matière d'équipement et d'infrastructures, des partenariats public-privé, des investissements directs étrangers (hors secteur des hydrocarbures) ainsi que l'émergence d'une classe d'entrepreneurs et d'hommes d'affaires¹¹.

Le recensement économique de 2011 a comptabilisé 97.019 entités économiques dont 87.079 actives dans le secteur tertiaire, soit 89,75% des entités recensées. Ce résultat est révélateur de la profonde transformation opérée par la ville d'Alger. En effet, le poids du secteur industriel d'Alger auparavant essentiellement basé sur la production des biens d'équipements et des biens intermédiaires se voit réduit puisque ne représentant plus que 10% des entreprises recensées. La diminution du secteur industriel profite largement au secteur tertiaire qui se renforce davantage avec l'apparition des centres commerciaux et des centres d'affaires.

Les données disponibles ne donnent pas la composante précise du secteur tertiaire devenu un concept « fourre-tout » en Algérie. Aussi, et pour mieux comprendre la nature des transformations du système productif en cours au niveau d'Alger, il est nécessaire de voir la part qui revient aux services de l'intermédiation et de production immatérielle. Ces derniers sont considérés comme vecteurs essentiels du développement. Cependant, il n'est pas facile d'analyser la transformation du système productif en l'absence de statistiques affinées. Ainsi et relativement à l'emploi, ces statistiques ne permettent pas d'isoler le pourcentage des emplois de haut niveau dits stratégiques et pouvant être considérés comme un bon indicateur de mesure de la ressource immatérielle d'une ville. Néanmoins,

C'est à partir de cette transformation que pourra s'enclencher un processus de construction de ressources territoriales qui sont fondamentales pour le développement territorial. En effet, la notion de ressources territoriales désigne les potentialités d'un milieu que les acteurs peuvent transformer en richesses¹². Ces ressources territoriales correspondent, à côté des ressources matérielles, aux ressources immatérielles ou bien produites pour reprendre l'expression de A.FERGUENE¹³, traduisant le poids des facteurs intangibles tels le savoir faire, le savoir à chercher, le climat entrepreneurial, la capacité d'innover, la capacité d'accueil....

Ainsi, la mutation du système productif au niveau de la ville d'Alger peut également constituer une opportunité intéressante quant à la capacité d'un tel phénomène à révéler des ressources territoriales susceptibles sans cela de rester "cachées"...

Nous nous interrogeons à présent sur la pertinence socio-économique et territoriale des processus urbains de **desserrement du centre et d'extension de la périphérie** tels que ceux qui se produisent dans la capitale algérienne...

A l'instar des grandes villes des pays développés, Alger a connu un transfert de croissance urbaine vers les agglomérations ou communes périphériques au détriment de son centre.

Le tableau N°2 confirme ainsi la croissance négative de l'hyper centre et du centre-ville conjuguée à une croissance positive pour les parties périphériques (première couronne et deuxième couronne). En effet, la tendance à la diminution de la population au fur et à mesure que l'on s'approche du centre se confirme comme le montrent les taux d'accroissement de la population de l'hyper centre et du centre ville qui passent respectivement entre 1987 et 1998 et entre 1998 et 2000 de -1,26% à -3,2% et de -0,28% à -1,2%. A contrario, les communes périphériques enregistrent des taux d'accroissement positifs qui sont, pour la deuxième couronne, de l'ordre de

3,61% entre 1977 et 1987, 3,82% entre 1987 et 1998 et 3,65% pour la période 1998/2000. Ces derniers sont largement supérieurs aux taux nationaux pour les mêmes périodes qui sont respectivement de l'ordre de 3,1%, 2,1% et 1,6%.

Le tableau N°2 montre clairement que les densités des communes centrales ont enregistré des diminutions entre 1998 et 2008 en faveur des communes périphériques, comme le souligne à juste titre COTE M. « Alger ne croît plus mais la croissance a été portée sur la grande couronne. La Mitidja est aujourd'hui le lieu de mouvements pendulaires massifs et complexes, car les centres tels que Rouïba ou Sidi Moussa attirent chaque matin plusieurs dizaines de milliers de travailleurs venant d'Alger. L'aire métropolitaine d'Alger couvre désormais les deux tiers de la Mitidja »¹⁴.

Pour BELHAI-BENAZOUZ et DJELAL¹⁵, ce phénomène est le résultat de la combinaison de plusieurs facteurs à savoir:

- la saturation et l'exiguïté de l'espace central ;
- la spéculation particulièrement forte dans les espaces centraux, exacerbée par les fonctions tertiaires qui s'en disputent l'espace renvoyant vers les périphéries les populations qui ne peuvent plus ou ne veulent plus y résider ;
- la congestion de l'espace central et la vétusté de son bâti ;
- la disponibilité de terrains au niveau de périphéries pourvues d'équipements structurants.

Il faut également considérer le fait que le développement des moyens de transport motorisés individuels et collectifs¹⁶ a largement contribué à l'urbanisation des territoires périphériques. En effet, la construction dans les années 1980 de la rocade Sud reliant Alger à Boumerdes et à Tipaza a créé une situation d'abondance foncière et a permis au tissu urbain de s'élargir en progressant¹⁷ :

- vers les reliefs sahéliens du Sud-Ouest (jonction de l'agglomération de Birkhadem avec les agglomérations de Draria, Sebala et Saoula) ;
- vers la zone sahélienne avec l'étalement de l'agglomération de Cheraga et la continuité de son bâti jusqu'à Ouled-Fayet et El Achour au Sud-Est et avec les agglomérations de Ain Benian et Staoueli au Nord-Ouest ;
- vers le Sud, avec la jonction des agglomérations de Baraki, Oued Smar et Dar-El-Beida ;
- le long de la côte et de la baie d'Alger avec le « remplissage » de l'espace compris entre Bordj-El Kiffan, Bordj El Bahri, Tamentfoust et El Marsa.

La superficie de la ville d'Alger a ainsi quasiment triplé depuis 1987 en passant de 276.39 km² à 809.22km², faisant basculer son centre de gravité circulaire de près de 30km vers l'intérieur des terres, au-delà de la ligne de crêtes qui avait contenu son extension spatiale vers le Sud jusqu'aux années 1990¹⁸. L'opération de rattachement de 24 communes situées à sa périphérie a ainsi permis la constitution de conurbations touchant presque sans discontinuité toutes les villes chefs-lieux des communes de la wilaya et qui s'étendraient jusqu'aux agglomérations des wilayas limitrophes (Boumerdes et Tipaza notamment...). En termes de dynamiques de développement territorial, de tels processus peuvent constituer des atouts dans la mesure où ces ensembles agglomérés pourraient se mettre en synergie et fonctionner comme un tout en mettant en commun leur potentiel économique, social et technique dans la perspective d'édifier un territoire pertinent au développement territorial. Cela nécessite cependant une masse critique d'acteurs pour construire une forte identité, comme le souligne à juste titre G.BAUDELLE et al. "L'identité se construit le plus souvent au départ de ressources territoriales banales, c'est-à-dire que l'on trouve un peu partout mais qui par leur combinaison et la volonté des partenaires deviennent spécifiques dans le cadre spatial bien déterminé"¹⁹.

L'issue de cette analyse corrobore ainsi ce qui n'était au départ qu'une hypothèse en ce sens qu'il apparaît bien que les processus de desserrement du centre et d'extension de la périphérie, s'ils sont maîtrisés, peuvent s'avérer être une opportunité pour construire un territoire pertinent et une identité territoriale

Nous allons à présent nous intéresser à deux instruments importants du développement territorial à Alger à savoir "**Le plan stratégique**" et "**les grands projets urbains**"...

Depuis les années 1990, la transformation des agglomérations en métropoles devient le leitmotiv des pouvoirs publics dans la plupart des pays de la planète. Cela se traduit par l'élaboration de stratégies dites métropolitaines marquées par le lancement de grands projets urbains dans l'objectif de rendre les villes de plus en plus attractives aux hommes et aux entreprises. Alger n'a pas échappé à cette logique de stratégies métropolitaines et de grands projets urbains. Du grand projet urbain (G.P.U.) de 1997 au plan d'aménagement stratégique des années 2010, en passant par le Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine Algéroise (S.D.A.A.M), les autorités algériennes affichent leur ambition de hisser la capitale algérienne au rang de ville méditerranéenne internationale. Le dernier plan stratégique s'inscrit toujours dans cette logique de métropolisation ; il se décline sur quatre horizons de planification comportant des opérations d'aménagement et d'équipement de grande envergure :

- 2012 – 2016 : Structuration et embellissement de la ville ;
- 2017 – 2021 : Aménagement de la baie d'Alger ;
- 2022 – 2026 : Structuration de la dernière couronne périphérique ;
- 2027 – 2031 : Consolidation de la "Ville-monde".

Ce plan ambitieux repose sur une somme de projets et d'infrastructures à vocation importante voire exceptionnelle pour certains d'entre eux²⁰, visant à consolider la vocation internationale de la ville. Pour assurer la médiatisation de ces projets, les pouvoirs publics ont fait appel à des cabinets d'études de renommée internationale tels que celui d'Oscar NIEMEYER, Arte Charpentier, China State Construction Engineering Corporation (CSCEC)... etc. A titre d'exemple voila ce que déclarait Arte Charpentier lors de la présentation du projet de l'aménagement de la baie d'Alger « L'Algérie a l'ambition de faire de sa capitale l'une des vitrines et portes de l'Afrique et de la placer dans le peloton de tête des métropoles méditerranéennes. Le projet se décline suivant un triple équilibre : l'axe Eco-Urbain vise à créer de nouvelles centralités pour réconcilier la ville et la mer, l'axe Ecodéveloppement organise les transformations économiques et sociales et l'axe Ecosystème prévoit de restaurer les équilibres écologiques de la baie »²¹.

Cependant, au vu des infrastructures réalisées et en cours de réalisation, il apparaît que l'agglomération d'Alger envisage de disposer d'un potentiel en infrastructures nécessaires pour « repenser » la ville « en fragments plus ou moins grands, plus ou moins homogènes qui s'offrent à l'analyste »²². Un potentiel qui offre en termes d'image des signes très forts en termes d'accessibilité et d'attractivité. En effet, avec ce programme d'infrastructure, la concrétisation d'un territoire attractif et accessible est possible dans la mesure où :

- l'introduction de l'infrastructure lourde de transport (tramway, métro, trains de banlieue...etc.) oriente et réoriente les activités et les hommes au-delà de l'espace central ;
- les grands équipements (Aéroport international, universités, opéra, centres commerciaux...etc.) renforcent l'attractivité de l'agglomération et augmentent son aire d'influence.

Ainsi « se produisent des processus de recompositions territoriales, notamment à l'échelle métropolitaine, contribuant à des d'extension spatiales de la ville contemporaine. Le rapport centre-périphérie peut s'en trouver modifié, notamment par l'émergence de centralités secondaires »²³.

A la lumière de nos observations, la croissance urbaine de la ville d'Alger paraît désormais s'articuler autour de trois tendances lourdes à savoir un hyper centre actif et deux centralités distinctes, l'une à l'Est et l'autre à l'Ouest de son territoire initial.

L'hyper centre occupe un espace presque linéaire s'étalant sur une dizaine de kilomètres, constitué des communes de l'espace central avec des prolongements à l'espace péricentral, à l'Est

jusqu'à Hussein Dey et à l'Ouest jusqu'à Bab El Oued. Cet espace abrite des équipements liés aux fonctions de la ville-capitale (sièges du gouvernement et des ministères), culturelles (musée des Beaux Arts, musée du Bardo, musée des Antiquités, jardin d'essai, salles de cinéma, Bibliothèque Nationale...), sanitaires (grands hôpitaux) et économiques (sièges sociaux des entreprises, des sociétés d'assurances et des banques, grands hôtels d'affaires...). A cela s'ajoutent des concentrations d'activités de conseil et d'assistance, de location et de gestion immobilière de finance et d'assurance²⁴ supportées par de belles rues et avenues surplombant l'une des plus belles baies du monde.

D'autres équipements viendront renforcer cette centralité active à l'image du méga projet de transformation de la baie d'Alger comportant un quartier d'affaire dit « Alger médina » d'une superficie dépassant 1 Km² où seront abrités de grands centres commerciaux, des espaces de loisirs, des zones d'habitation, la grande mosquée d'Alger, la marina...etc.

Pour autant, pouvons-nous garder le langage quotidien de jadis qui assimilait le centre-ville à la ville elle-même, le reste n'étant que périphérie, en disant "aller à Dzair" (Alger) pour signifier "aller au centre-ville"?²⁵. La réponse n'est bien évidemment guère affirmative, les évolutions enregistrées depuis quelques décennies sur les plans de l'étalement urbain et du desserrement de la population et des activités témoignant indiscutablement du déplacement de la centralité de la ville d'Alger vers l'Est et vers l'Ouest.

La centralité périphérique Est est corroborée par la configuration de l'espace territorial Est de la ville d'Alger, lequel est caractérisé par une concentration des activités industrielles, notamment avec les quatre grandes zones industrielles (Oued Smar, Sidi Moussa, Rouiba, Reghaia). On y recense également, notamment sur l'axe Belfort - Bab Ezzouar, la forte présence d'institutions scientifiques comme l'université des sciences et de la technologie de Bab Ezzouar (USTHB), les grandes écoles techniques (polytechnique, informatique, urbanisme, agriculture...)...etc.

Ces équipements et infrastructures planifiés et réalisés dans le cadre du Plan d'Organisation Général (POG) entre 1972 et 1978 auxquels s'ajoute la présence d'un aéroport international ont contribué considérablement au développement de ce territoire. Rapidement accessible par voie autoroutière, chemin de fer et actuellement par le tram et le métro, cet espace a accueilli, à la faveur de la mobilité et des opportunités foncières dont il dispose, des fonctions importantes jusque-là dédiées à l'espace central.

Profitant également de l'ouverture du marché algérien qui s'est traduit par un accroissement formel et informel des échanges et notamment des importations, cet espace s'est recomposé et restructuré en accordant une place importante aux activités commerciales. En effet, les nouveaux lotissements d'habitat liés à une urbanisation récente, où sont édifiés des immeubles à architecture presque standard (rez-de-chaussée constitué de garages et habitations à l'étage), sont envahis par le commerce de gros formant ainsi de nouvelles places commerciales voire même de quartiers commerciaux. La pratique quasi-systématique d'intégrer une activité économique à l'habitat, apparue dans les années 1970 et qui n'a fait que se renforcer depuis, a fini par produire un véritable tissu économique dans les nouvelles périphéries. Cette urbanisation récente a généré le développement sans précédent d'une économie informelle qui peu à peu s'organise et s'adapte au besoin de la clientèle. Cette dynamique est à l'origine de nouvelles polarités urbaines dont l'offre de biens et services s'avère large et répartie sur l'ensemble de l'agglomération²⁶. B. BENKHFLEF et P. BERGEL posent l'hypothèse que « les nouveaux riches du commerce mondialisé sont les vecteurs d'une transformation socio-spatiale de grande ampleur identifiable dans la société algérienne²⁷. En effet, les "barons" de l'import-export et dont l'activité se limite en réalité essentiellement à l'importation (l'humour populaire utilise le qualificatif import-import!) ont structuré au niveau de la périphérie d'Alger des zones entières dotées d'une très bonne accessibilité en nouvelles territorialités souvent informelles qui concurrencent les territorialités formelles. L'exemple le plus illustratif est donné par le quartier d'El Hamiz, dénommé « Souk Dubai » situé

dans la commune de Bordj El Kiffan et spécialisé dans la vente de produits électroménagers et électroniques.

Quant à la nouvelle **centralité périphérique Ouest** qui s'est dessinée ces dernières années à Alger et qui se confirme durablement, elle revêt un aspect incontestablement volontariste et institutionnel. En effet, ce sont bien les pouvoirs publics qui ont orienté la nouvelle centralité d'Alger vers cette direction par le biais de la réalisation d'équipements de grande importance (les complexes touristiques) et la décentralisation d'équipements importants à l'image d'instituts universitaires et de grandes écoles spécialisées dans le commerce, le droit et l'administration et cela, malgré des conditions topographiques peu favorables à l'urbanisation

Profitant de sa position hautement sécurisée du fait de la proximité avec le centre-ville, cet espace, en plus des représentations diplomatiques et des sièges sociaux des entreprises installés depuis les années 1980, a accueilli dans les années 1990 des institutions liées au pouvoir judiciaire (Cour suprême) et à la finance (Ministère des finances), des représentations internationales (Union européenne, nouveau siège onusien), de nombreux sièges et bureaux de banques et d'entreprises étrangères, des activités de conseil et de formation, ainsi que des établissements hôteliers²⁸, ce qui a donné naissance à des polarités urbaines indépendantes de l'espace central. M. ABDOUN a utilisé le concept de centralités émergentes à travers deux exemples qui traduisent parfaitement le déplacement de la centralité vers l'Ouest d'Alger, l'axe de Dely Ibrahim et l'axe de Sidi Yahia: "(...) Ces deux échantillons représentent des évolutions structurelles de la centralité, de multiples espaces à la périphérie proche et lointaine de la métropole d'Alger par la transformation de beaucoup "de voies de transit" le long desquelles se créent des paysages urbains soutenus par un dynamisme économique caractérisé par l'explosion du tertiaire (activité commerciale, banque et bureaux)"²⁹.

En fait, l'on assiste à un développement réel de la périphérie Ouest d'Alger qualifiée par B.KADRI de l'espace de la post modernité du fait qu'il se présente « comme l'espace des grands enjeux économiques dans les domaines du commerce et des services »³⁰. En effet, ce territoire qui présente des potentialités en matière d'équipement et d'infrastructures se renforcera sans doute davantage à travers les grands projets en cours de réalisation et parmi lesquels nous citerons::

- Le centre d'affaire national et international à Zeralda ;
- Le parc Dounia ;
- Le nouvel opéra d'Alger ;
- La ville nouvelle de Sidi Abdellah dédiée aux nouvelles technologies et aux multimédia.

En résumé, deux orientations se dégagent dans les dynamiques de transformation en cours au niveau de la ville d'Alger :

- une centralité exacerbée des services commerciaux et financiers. Elle se manifeste au niveau des quartiers des hauteurs d'Alger qui deviennent des lieux privilégiés de la création des activités de conseils, de services et autres ... Le projet de transformation de la baie d'Alger comportant la réalisation d'un centre d'affaire d'envergure « Alger médina » vise à renforcer cette centralité qui se dessine tout en répondant aux exigences d'une véritable métropole;
- une diffusion vers la périphérie des zones d'activités, des centres commerciaux et des pôles universitaires .Le projet de la nouvelle ville de Sidi Abdellah est un exemple illustratif de l'orientation de l'expansion urbaine de la ville d'Alger. En effet, en plus d'un vaste programme d'équipements structurants, cette nouvelle ville accueillera un Cyber-parc spécialisé dans les technologies de l'information et de la communication qui permettra l'installation des activités de recherche-développement ainsi que la création de nouvelles entreprises technologiques hautement spécialisées.

Si l'ensemble de ces observations ne nous semblent pas rejoindre fidèlement celles relatives à la recomposition des espaces urbains et à la localisation des activités selon la forme polycentrique

monofonctionnelle ou polyfonctionnelle telles que développées dans le modèle de Joël GARREAU³¹, les transformations touchant la ville d'Alger confirment du moins l'existence de pôles secondaires qui procurent des avantages spécifiques à la localisation des hommes et des activités et qui permettent d'enclencher des dynamiques de développement territorial. Ainsi, grâce à ces dynamiques, la ville d'Alger s'insérera dans des réseaux internationaux, ce qui confortera certainement son développement territorial, car celui-ci, selon P.VELTZ, ne peut être pensé et organisé sans référence à l'interdépendance croissante, à très large échelle, des économies et des cultures³².

Ne pouvant échapper à son environnement économique national, Alger reste néanmoins toujours prisonnière de la politique économique du pays fondée essentiellement sur l'exportation des hydrocarbures³³. A ce titre, l'existence d'une telle rente continue à dispenser le pays d'asseoir une économie productive et diversifiée et par voie de conséquence, n'insère de facto la ville d'Alger à l'économie mondiale que grâce à son port, par le biais des importations...

Les investissements directs étrangers constituent un autre des facteurs qui pourraient enclencher une dynamique de croissance et de développement d'une base productive nécessaire au processus de développement territorial. Cependant, ces derniers restent très largement insuffisants à cause des lourdeurs administratives conjuguées à d'autres fléaux caractérisant l'administration algérienne (corruption, clientélisme..) d'une part, et de l'instabilité dans la construction de la décision économique, d'autre part.

IV -La gouvernance urbaine de la ville d'Alger: une analyse en termes d'atouts et/ou de contraintes vis-à-vis du développement territorial

Nous allons à présent nous focaliser sur **la gouvernance urbaine** à Alger en nous posant la question de savoir si cette dernière représente davantage un atout ou plutôt une contrainte pour le développement territorial...

Les réflexions théoriques et empiriques renvoient le plus souvent le développement territorial à la question de la gouvernance. Celle-ci prend des formes variées mais s'articule autour d'un point nodal qui est l'indispensable décentralisation des pouvoirs, lesquels doivent nécessairement composer avec d'autres acteurs que le développement territorial mobilise. Il s'agit essentiellement des acteurs publics, privés et associatifs. Dans ce qui suit, nous considérons, sous réserve d'investigations empiriques plus poussées, que le développement territorial pour le cas de la ville d'Alger souffre énormément des questions liées au processus de construction de la gouvernance à commencer par la problématique de décentralisation des pouvoirs considérée comme son véritable moteur. Notre argumentation s'appuie sur les résultats de nos entretiens auprès de certains acteurs locaux que nous résumons essentiellement en trois points à savoir: la politique du tout Etat, les pratiques de gestion clientélistes et la très faible implication de la société civile...

La politique du tout Etat empêche le renforcement du processus de décentralisation engagé par les pouvoirs publics depuis les années 1990 qui, de surcroît, attribue aux collectivités locales un rôle important dans la conduite des projets de développement local. En effet, en s'accaparant de la quasi-totalité des espaces d'expressions et en imposant sa vision du développement économique et social, l'Etat central freine le processus de décentralisation et, par voie de conséquence, bloque l'articulation entre les institutions centrales, les collectivités locales et les citoyens. Les lois 11-10 du 22.06.2011 et 12-07 du 21.02.2012 relatives à la commune et à la wilaya, comme celles qui les ont précédées, maintiennent toujours les collectivités locales sous le

contrôle et la tutelle du Wali. Les articles 56 de la loi 11-10 portant code communal et 107 de la loi 12-07 portant code de wilaya sont des exemples illustratifs qui renseignent sur le degré de dépendance des collectivités locales vis-à-vis de l'Etat central représenté par ses organes déconcentrés. De ce fait, cette situation ne permet guère aux élus locaux de disposer d'un vaste champ d'initiatives indispensables au processus de coordination des acteurs qui est l'un des facteurs de réussite des projets de développement territorial. A cela s'ajoute l'absence de l'autonomie financière qui annihile toute action de gouvernance et de développement territorial. C'est pourquoi, les Plans Communaux de développement (PCD) ou les Programmes Sectoriels Déconcentrés (PSD) comme les divers plans d'aménagement communaux, lesquels auraient pu jouer le rôle d'éléments déclencheurs des dynamiques locales et incarner les processus de gouvernance au niveau local, sont réduits à de simples instruments de programmation du fait que leur financement est du ressort exclusif de l'Etat central. Cette situation laisse peu de place à l'initiative locale et entraîne une déresponsabilisation des autorités locales voire même une atteinte à leur pouvoir d'administration et de représentation du citoyen. La politique du tout Etat est bien un frein à toute décentralisation effective...

Pour ce qui est des **pratiques de gestion clientélistes**, celles-ci sclérosent toutes formes d'initiatives locales. En effet, le système clientéliste est à l'origine des pratiques corruptives en Algérie. Les revenus pétroliers ont servi à entretenir des réseaux de clientèles qui, en retour de leur soutien au régime, bénéficiaient des emplois, des subventions, et même des biens de l'Etat³⁴. Durant la période allant de 2003 à 2013, l'Algérie obtient de très mauvaises notes dans les classements annuels effectués par Transparency International. Cela est le reflet de la médiocrité de ses institutions, ainsi que de l'importance du phénomène de la corruption dans le pays. Les plus grands scandales financiers sont observés dans les années 2000, période d'aisance financière due à la hausse des cours pétroliers dans laquelle est enregistrée une forte augmentation des budgets alloués aux dépenses publiques dans le cadre des programmes de relance économique, ce qui a multiplié les opportunités d'offres de corruption³⁵.

Devant cet état de fait, et en dépit d'un arsenal juridique très important³⁶, ce fléau qui a enregistré des niveaux très élevés empêche sérieusement le développement de l'investissement et l'émergence d'institutions capables d'intéresser la population à la chose publique comme le souligne à juste titre le rapport de l'O.C.D.E: « La corruption sape la confiance de l'opinion dans les institutions politiques et aboutit à un mépris de l'Etat de droit ; elle fausse l'allocation des ressources, provoque un gonflement des dépenses dans les marchés publics et porte préjudice à la concurrence sur le marché. Elle produit des effets dévastateurs sur l'investissement, la croissance et le développement »³⁷.

Le dernier point relatif à la gouvernance urbaine concerne la **société civile** dont on relèvera la très faible implication dans la prise de décisions en rapport avec la gestion de la cité. Ainsi, l'inefficacité des institutions de l'Etat dans la gestion des affaires publiques a entraîné des conséquences sur la qualité de vie de la population. Des formes de rejet de l'Etat s'expriment alors par des réactions diamétralement opposées telles que:

- La contestation parfois violente (blocage des routes, occupation des lieux publics,...) devenue malheureusement un "moyen de communication" récurrent entre les pouvoirs publics et la population ;
- Le désintérêt de la population à la chose publique qui se traduit par la désertion du mouvement associatif et le boycott des urnes³⁸.

Ces éléments que nous venons de citer et qui ne sont pas exhaustifs empêchent sérieusement l'exercice de la démocratie participative, puissant vecteur de gouvernance territoriale. Les comités de participation dénommés "Covilles" mis en place en partenariat avec les élus à travers les 57 communes de la wilaya d'Alger, peuvent constituer un échelon pertinent de l'exercice de la démocratie participative et par voie de conséquence, contribuer à l'amélioration de la gouvernance territoriale. Cependant, le manque d'expérience de nombre d'élus locaux qui en viennent eux-mêmes à penser que le développement territorial relève essentiellement de l'Etat (!), conjugué à une forte demande sociale, font que ces comités n'arrivent pas à dépasser le stade de la revendication et sont donc bien loin de pouvoir contribuer à l'émergence des dynamiques territoriales, ces dernières ne pouvant se construire en dehors de l'ensemble des acteurs... Ce constat nous pousse alors à en déduire que l'absence d'une véritable gouvernance urbaine constitue sans nul doute une entrave majeure au développement territorial de la ville d'Alger...

V- Conclusion:

Il ressort de cet article que les dynamiques d'urbanisation enregistrées ces deux dernières décennies au niveau de la ville d'Alger pourraient constituer des opportunités salutaires pour le développement territorial. Un tel processus ne saurait toutefois se départir de l'indispensable recherche d'une coordination plurielle entre des acteurs aux logiques différentes (administrative, politique, économique, sociale...etc.). Cette coordination connue sous le vocable de gouvernance fait actuellement défaut au niveau de la ville d'Alger. En effet, le mode de gestion actuel incarné par les deux organes que sont la commune et la wilaya, ne rompt avec les pratiques centralisatrices et continue à maintenir la ville d'Alger sous le contrôle de l'Etat à travers ses organes déconcentrés.

De ce fait, les efforts enregistrés en termes d'équipements et d'infrastructures nécessaires à la construction des dynamiques de développement territoriale, risquent d'être altérés. C'est pourquoi, nous considérons qu'il est temps d'adopter un autre mode de gestion qui sera à la hauteur des transformations engagées et qui devrait associer tous les intervenants dont l'action participe au développement socio-économique de la ville, car le développement territorial est avant tout un processus de mobilisation et de construction des ressources par les différents acteurs aux intérêts divergents.

En conséquence, la mise en place d'un mode de gouvernance s'appuyant sur une structure de gestion territoriale puissante capable de mettre en synergie tous les acteurs de la ville s'impose pour Alger. Cette structure nécessitant des prérogatives et un pouvoir de décision aussi larges que possible, passerait impérativement par une réforme institutionnelle qui intégrerait celle relative à la ville, car il est inconcevable de gérer une ville-capitale enregistrant des transformations profondes sur les plans infrastructurel et socio-économique de la même manière qu'une petite ville sans ambitions et sans rôle déterminant au niveau local.

Annexes**Tableau N°1 : Evolution des Indices de Primate**

Rang	Villes	Pop. 1966	Pop. 1977	Pop. 1987	Pop. 1998	Pop. 2008
1	Alger	943 551	1 353 826	1 507 241	1 569 897	2 364 230
2	Oran	327 807	495 462	628 558	705 335	803 329
3	Constantine	245 621	345 566	440 842	465 021	448 028
4	Annaba	162 383	249 353	305 526	352 523	342 703
Indice de Jefferson		2,88	2,73	2,4	2,22	2,94
Indice de Stewart		1,28	1,24	1,09	1,03	1,48
Part d'Alger dans l'Urbain		25,0%	20,3%	13,2%	9,3%	10,5%
Part d'Alger dans la Pop. Totale		7,9%	8,0%	6,6%	5,4%	6,9%

Source: O.N.S 2008.

Tableau n° 2 : La croissance démographique de la wilaya d'Alger entre 1966 et 2008

Zones	Population (recensements)					Taux d'accroissement, en %			
	1966	1977	1987	1998	2008	1966-1977	1977-1987	1987-1998	1998-2008
Hyper centre	342 960	461 646	373 579	324 794	235 047	2,74	-2,09	-1,26	-3,2
Centre – ville	423 748	620 041	663 064	642 572	572 179	3,52	0,67	-0,28	-1,2
Première Couronne	206 259	361 328	568 447	804 428	1 004 764		4,64	3,21	2,4
Deuxième couronne	6 949	19 988	523 329	790 638	1 135 456	10,08	38,61	3,82	3,65
Total wilaya d'Alger	979 916	1 463 003	2 128 419	2 562 432	2 967 446	3,71	3,82	1,7	1,3
Taux d'accroissement naturel en Algérie						3,09	2,8	2,7	1,6

Source : Rapport Banque Mondiale 2009

Références:

- ¹ BAUDELLE G., GUY C. et MERENNE-SCHOUMAKER B. (2011) « Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats », Ed. Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p.22.
- ² BAUDELLE G., GUY C. et MERENNE-SCHOUMAKER B. (2011), Op.cit., p.18.
- ³ BAUDELLE G., GUY C. et MERENNE-SCHOUMAKER B. (2011), Op.cit. pp 29 à 32.
- ⁴ Indice de Jefferson, exprimé par le rapport entre la première ville (Alger) et la seconde ville (Oran) ; indice de Stewart, exprimé par le rapport entre la première ville (Alger) et les trois villes de rang immédiatement inférieur, ou encore l'indice qui permet d'évaluer le nombre de villes dont la population est égale à la ville primatale.
- ⁵ DERYCKE P.H. (1999) « comprendre les dynamiques métropolitaines » in LACOUR C., PUISSANT S., « la métropolisation, croissance, diversité, fractures », Ed. Economica Anthropos, Paris, p3.
- ⁶ GASCHET F. et AGUILERA A. (2005), « Externalités : formes et croissance des villes » in LACOUR C., PERRIN P., et ROUSIER N. « Les nouvelles frontières de l'économie urbaine », éditions de l'Aube, Paris, p 114.
- ⁷ Ce concept a été développé dans les années 1960 par l'économiste français Gerard Destanne de Bernis. Pour ce dernier une politique d'industrialisation du pays passe avant tout par des investissements dans les industries lourdes lesquelles entraîneraient par la suite le développement des industries en aval.
- ⁸ DAHMANI M. (1987), « Les voies de développement dans l'impasse », OPU, Alger, 1987, p. 175.
- ⁹ Il est important de noter que les entités recensées sont uniquement celles disposant d'un local fixe et visible. Ainsi les marchands ambulants, une bonne partie des entreprises de transport, des entrepreneurs privés et artisans exerçant dans la construction et des importateurs échappent au dit recensement.
- ¹⁰ Sur les 934 250 entités économiques recensées au niveau national, 83,6% sont implantées en milieu urbain.
- ¹¹ Il est important de noter que ces hommes d'affaires sont issus ou gravitent autour du pouvoir politique.
- ¹² GUMUCHIAN H., PECQUEUR B. et UMR PACTE-Laboratoire TERRITOIRES et CERMOSEM, (2004), « La notion de ressource territoriale, 10 ans du CERMOSEM », Montagnes Méditerranéennes, n°20.
- ¹³ FERGUENE A. (2013) « Economie territoriale et développement local : Concepts et expériences », éditions Campus ouvert, Meylan, France, p.165.
- ¹⁴ COTE M. (1996) « Algérie, espace et société », édition Masson /Colin, Paris.
- ¹⁵ BELHAI – BENAZOUZ (A) et DJELAL (N) (2010) « Le foncier, vecteur de l'étalement urbain algérois », Colloque de l'ASRDLF.
- ¹⁶ 14% des ménages algérois disposent de plus d'un véhicule ; augmentation de l'offre de transport collectif (313 lignes de transport par bus, 2 lignes de transport ferroviaires de banlieue, 1 ligne de métro, 1 ligne de tramway, 24 lignes de transport par taxi collectif...).
- ¹⁷ Office National Algérien des Statistiques (ONS), 2008.
- ¹⁸ SAFAR ZITOUN M. (2009), « Alger d'aujourd'hui : une ville à la recherche de ses marques sociales », in la revue Insaniyat (en ligne), 44-45/mis en ligne le 10 avril 2012, consulté le 28 mai 2015. URL : <http://insaniyat.revues.org/385>, p.12.
- ¹⁹ BAUDELLE G., GUY C. et MERENNE-SCHOUMAKER B. (2011), Op.Cit.p31.
- ²⁰ Les programmes lancés par la ville d'Alger sont qualifiés par le journal le Monde du 24 juin 2005 de travaux d'hercule. A titre d'exemples nous citons : l'aéroport international, le métro, le tramway, la grande mosquée d'Alger, la dépollution et l'aménagement de l'oued El-Harrach, aménagement de la baie d'Alger, électrification des voies ferrées...etc.
- ²¹ SITE ARTE CHARPENTIER.
- ²² SAFAR-ZITOUN M. (2001) « Alger ou la recomposition d'une métropole », la pensée de midi, N°4, p.34.
- ²³ SIINO C., LAUMIERE F. et LERICHE F. (2004), « Métropolisation et grands équipements structurants » éd., PUF, pp, 302-303.
- ²⁴ KADRI B. (2012), « Alger, le renouveau d'une métropole de la Méditerranée. Héritage oriental, internationalisation économique et grands projets métropolitains », Ed. Universitaires Européennes, p. 65.
- ²⁵ DRIS N. (2001), « la ville mouvementée. Espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger » L'Harmattan, Paris, p.199.
- ²⁶ SEMMOUD N. (2007), « Nouvelles polarités urbaines, nouvelles attractivités de la périphérie algéroise », in CHIGNIER-RIBOULON F., SEMMOUD N., « Nouvelles attractivités des territoires et engagement des acteurs », presses universitaires Blaise Pascal, N°24, pp.199-215
- ²⁷ BENKHLEF B. et BERGEL P. (2011), « Les nouveaux riches de l'importation algérienne : des agents de transformation urbaine ? », in Méditerranée, revue géographique des pays méditerranéens N°116, pp.20 et 21.
- ²⁸ KADRI B. (2012), Op.cit.p.65.

²⁹ ABDOUN M.(2010), « Le processus de métropolisation de la ville d'Alger », Thèse de doctorat en Géographie, Université Paris8, p. 201.

³⁰ KADRI B.(2012), Op.cit.,p. 203.

³¹GARREAU J., considère que toutes les métropoles se développent et que cette croissance s'effectue selon le modèle de Los Angeles, c'est-à-dire avec des centres urbains multiples, qu'il baptise « edge-cities », et qui contiennent toutes les fonctions des centres anciens mais sur un mode dispersé.

³²VELTZ P. (2000), « Le développement local face à la mondialisation »,

http://www.veltz.fr/pierre_veltz/articles/pierre_veltz_article_developpement_local_face_mondialisation.html.

³³Le poids que représentent les exportations pétrolières et gazières dans le total des exportations algériennes permet d'afficher la dépendance de l'économie nationale à l'égard de ce secteur. Elles présentent durant la période allant de 2000 à 2015, une moyenne de 97% de la valeur totale. Ces exportations ont assuré d'énormes revenus au pays et ont, incontestablement, encouragé les importations qui se sont multipliés par sept entre 2000 et 2014.

³⁴GARON L. , « Crise économique et consensus en Etat rentier : le cas de l'Algérie socialiste »,in Etudes internationales, vol.25 n°1 ,1994,p25.

³⁵ Le Wali d'Alger a poursuivi en justice pour corruption 17 présidents des Assemblées Populaires Communales(APC) sur 57 que compte la wilaya d'Alger.

³⁶Décret présidentiel N°4-128 du 19 avril 2004 portant ratification avec réserves de la convention des Nations Unies contre la corruption, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York le 31 octobre 2003, le J.O.R.A N°26 du 25 avril 2004.

Loi N°06-01 du 20 février 2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption publiée dans le J.O.R.AD N°14 du 08 mars 2006.

Décret présidentiel N°06-137 du 10 avril 2006 portant ratification de la convention de l'Union Africaine sur la prévention, et la lutte contre la corruption, adoptée à Maputo le 11/07/2003 , le J.O.R.A.D N°24 du16 avril 2006.

³⁷O.C.D.E. « Forum mondial sur la gouvernance : Lutter contre la corruption et promouvoir l'intégrité dans les marchés publics », Paris, 29 et 30 novembre 2004.

³⁸Les dernières élections ont été marquées par des taux de participation particulièrement bas dans la wilaya d'Alger.

Comment citer cet article par la méthode APA :

Mohamed LAICHE et Djamel SI-MOHAMMED (2018), **Dynamiques d'urbanisation de la ville d'Alger : quelles opportunités pour le développement territorial?**, El-Bahith Review, Volume 18 (01), Algérie : Université Kasdi Marbah Ouargla, pp. 665-678.